L'actu
Infor'Ama
Votre bulletin communal

GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS
les 26, 27, 28 & 29 mars

EDITO

Chères Amaytoises, Chers Amaytois,

Il me revient le privilège de vous présenter le dossier central de ce mois de mars qui est consacré au nouveau Plan de Cohésion Sociale.

La rédaction du Plan de Cohésion Sociale est un moment important dans la vie d'une commune car il est le reflet de l'orientation que nous voulons donner à notre politique sociale pour les six années à venir (2020-2025).

Il est important de souligner que l'élaboration du Plan de Cohésion Sociale est le fruit d'une co-construction avec les différents partenaires actifs sur le territoire amaytois. Il vient en complémentarité avec les dispositifs existants. Il est issu de divers diagnostics de terrain qui ont été réalisés avec les services partenaires, les bénéficiaires et la population.

Le PCS est un plan transversal local qui vise à favoriser la cohésion sociale sur le territoire communal et à réduire la pauvreté et les inégalités tout en favorisant l'accès effectif de toutes et tous aux droits fondamentaux. Il contribue à la construction d'une société solidaire et co-responsable pour le bien-être des citoyens et des citoyennes.

La participation citoyenne est un des axes sur lequel nous souhaitons mettre le focus durant cette programmation. Nous sommes convaincus qu'elle est essentielle dans la vie d'une commune. Elle doit passer par tous les canaux de communication à notre disposition mais elle doit également et surtout passer par vous. Elle doit se construire avec vous ! Les attentes de nos citoyennes, citoyens doivent être au centre de toutes nos préoccupations. C'est pour cela que votre avis, vos suggestions, vos propositions d'amélioration, vos projets dans l'intérêt de la population nous intéressent. Nous avons besoin de vous.

Afin de mener à bien les différentes actions développées dans ce nouveau plan, une équipe chaleureuse et conviviale composée de deux assistantes sociales et d'un chef de projet est accessible tous les jours de la semaine (service Plan de Cohésion Sociale). N'hésitez pas à pousser la porte du service.

Je vous souhaite un très beau mois de mars !!

■ *Catherine Delhez,*
Echevine du Plan de Cohésion Sociale

N° 61
MARS 2020
www.amay.be

Permanence logement | 2 - 3
Energie
PIST'H
News Écoles
Je pédale pour ma forme

PLAN DE COHÉSION SOCIALE | 4 - 5

Plaines de Pâques | 6 - 7 - 8
Conférence - Nos composteurs
Tribunes politiques
Printemps sans pesticides
Journée Nature - Agenda

PERMANENCE "LOGEMENT"

Modification des horaires

Depuis le 1er janvier 2020, les permanences "Logement" (au 3e étage de l'Administration communale ch. F. Terwagne 76) ont lieu:

- tous les lundis de 9h à 12h
- tous les mardis de 14h à 17h + tous les 2e mardis du mois jusqu'à 18h (en même temps que les permanences du service Population).

ATTENTION ! A chaque période de congés scolaires, les permanences ne sont assurées que les lundis de 9h à 12h.

NEWS ENERGIE

Plan Energie Climat 2030
Eclairage public : On passe aux LEDS !

La Commune d'Amay va renouveler l'ensemble de son parc d'éclairage public sur les voiries communales d'ici 2024.

Dans notre commune, 2.800 lampes sodium basse et haute pressions seront ainsi remplacées par du LED.

Cette opération, d'un montant total estimé de 1.060.000 €, est subsidiée à hauteur de 55% par Resa.

Le passage aux LEDS permettra de réduire les consommations d'électricité de 530 MWh/an, soit l'équivalent de la consommation électrique de 180 ménages. **L'économie financière se chiffre à plus de 82.000 € par an.**

De plus, la durée de vie des LEDS étant 3 à 6 fois plus importante que les lampes présentes actuellement, **les entretiens seront ainsi réduits.** Cela permettra également **de diminuer la pollution lumineuse** y liée. Grâce aux subsides de Resa, le temps de retour de cette opération est de moins de six ans.

Dès 2020, 718 lampes seront donc remplacées suivant une étude réalisée et proposée par Resa qui détermine l'ordre de remplacement des luminaires.

Parmi les critères, Didier Lacroix, notre échevin de l'Environnement a insisté pour que la vétusté et l'économie potentielle soient les critères retenus. Seules les crosses et armatures seront remplacées. Ces travaux s'étaleront sur deux mois.

« On a décidé de remplacer l'éclairage qui arrivait en fin de vie par du matériel à la pointe de la technologie. Ces LEDS ont une grande fiabilité pour plusieurs années. Le passage aux LEDS est source d'améliorations : en termes d'économies d'énergie, de visibilité et de réduction de l'entretien. », précise Didier Lacroix.

Et d'ajouter : *« Parallèlement à cette opération, nous allons étudier tout l'éclairage extérieur des bâtiments communaux. La Tour Romane en est un bon exemple. On pourrait y installer un système d'éclairage intelligent à des endroits spécifiques ; ce qui permettrait d'assurer plus de visibilité et de sécurité.*

Sans oublier que par la suite, il y aura un relighting (au niveau intérieur) du hall omnisports ainsi qu'une réflexion sur l'éclairage des terrains de football du stade de la Gravière ».

Chaussée de Tongres	Rue de Sart-Wesmael	Rue Goset
Cour Dony	Rue Defooz	Rue Hodinfosse
Place Gustave Rome	Rue des Briquetiers	Rue Joseph Wauters
Rue Albert 1er	Rue des Ecoles	Rue Julien Jacquet
Rue aux Terrasses	Rue des Fontaines	Rue Lambermont
Rue Bois de Mer	Rue des Genêts	Rue Le Sart
Rue Bure à l'Eau	Rue des Larrons	Rue Léopold Riga
Rue Courte	Rue des Sports	Rue Naimont
Rue de Biber	Rue des Tendeurs	Rue Paireuses
Rue de la Carrière	Rue Désiré Léga	Rue Pâquette
Rue de la Cloche	Rue du Chemin de Fer	Rue Ponthière
Rue de la Croix Rouge	Rue du Loup	Rue Richemont
Rue de la Liberté	Rue du Moulin	Rue Roua
Rue Marchandise	Rue du Nord Belge	Rue Saint-Pompée
Rue de la Paix	Rue du Parc Industriel	Rue sous Richemont
Rue de la Rochette	Rue du Pont	Rue Vigneux
Rue de la Sablière	Rue du Vieux Roua	Thier Philippart
Rue de l'Aîte	Rue E. Vandervelde	Rue du Cimetière
Rue de l'Hôpital	Rue Fond de Piroz	Chaussée Romaine
Rue de l'Industrie	Rue Fontaine Deltour	Rue de la Kérité
		Rue René Dupont

Pendant la période de transition (entre maintenant et le début des travaux), Resa a décidé de ne pas procéder au remplacement des ampoules en cas de panne. Cette disposition ne concerne que la première phase du chantier et donc les rues reprises ci-dessus.

La planification des travaux sera organisée en collaboration avec notre service Mobilité afin qu'ils se déroulent dans les meilleures conditions possibles pour les riverains.

Plus d'infos ? Le service Environnement reste à votre disposition pour toute question que vous jugeriez utile au 085/310 545.

PIST'H : PROXIMITÉ-DÉMENCE

L'agent Proximité Démence est avant tout un travailleur communal professionnel qui a pour mission de rencontrer, d'informer et d'orienter toute personne confrontée et/ou concernée par la démence vers les services aptes à répondre à leurs besoins (MR/S, centres de jour, centres de diagnostic, services d'aide et soins à domicile, aides juridiques, financières, conférences, activités ludiques, etc.) et ce, à la demande et gratuitement.

L'agent Proximité-Démence travaille en étroite collaboration avec la Ligue Alzheimer ASBL et se forme de manière continue.

Missions assurées par l'agent Proximité-Démence (ProxiDem)

- Recenser au sein de son territoire l'ensemble des services et organismes aptes à répondre aux besoins d'un patient, d'un proche ou d'un professionnel.
- Proposer une écoute, une information et une orientation de proximité à toute personne en demande.
- Être disposé à rentrer en contact avec toutes personnes en demande au sein d'un guichet/d'un bureau situé au sein même d'une administration communale ou d'un CPAS et via communication téléphonique.
- Donner une visibilité maximum au rôle de l'agent Proximité-Démence afin qu'il soit connu par l'ensemble des citoyens.

Pour la Commune d'Amay, l'agent Proximité-Démence est Pascale UYTTEBROECK. Vous pouvez la joindre au 085/830 807 ou via e-mail : pascale.uyttebroeck@amay.be

QUOI DE NEUF DANS NOS ÉCOLES ?

A vos agendas !

Dans le cadre de l'opération Pièces Rouges, "Léon le Bouchon" (animateur sur BEL-RTL) **sera en direct sur les ondes de la radio le vendredi 6 mars pour animer son émission itinérante depuis l'école communale d'Ampsin** qui, pour rappel, s'est mobilisée pour récolter un maximum de pièces en confectionnant des tirelires placées dans les commerces aux alentours.

Sensibilisation au don d'organes

Le 27 janvier dernier, une animation de sensibilisation au don d'organes destinée aux jeunes (à partir de la 5e et 6e primaire), a été dispensée dans le cadre de la campagne BELDONOR, à bord du Federal Truck.

A bord de ce camion entièrement aménagé et interactif, les enfants des écoles communales des Tilleuls, d'Ampsin et du Rivage ont discuté du don d'organes et du regard qu'ils portent sur le sujet. A la fin de l'animation, ils ont fait un petit jeu sur écran, qui consistait à sauver le maximum de vies en évitant tout ce qui est mauvais pour la santé. Ils ont reçu également chacun trois bracelets. Un leur était destiné. Derrière les deux autres, il était demandé aux enfants d'y inscrire un message sur le don d'organes et de les offrir aux personnes de leur choix.

Cette animation est également prévue le 20 avril prochain pour les enfants des écoles communales d'Ombret et des Thiers.

JE PÉDALE POUR MA FORME

Venez redécouvrir votre commune et le plaisir du vélo grâce à un encadrement sur mesure avec des coaches passionné.e.s et spécifiquement formé.e.s.

Comment ça marche ?

En groupe de 8 à 12 personnes, vous serez encadré(e)s par deux coaches afin de parcourir progressivement des circuits de plus en plus longs. L'objectif final : 30km !

En pratique

Où ? Une programmation est prévue à Waremme, Berloz, Geer, Remicourt, Verlaine, Amay et Villers-Le-Bouillet.

Quand ? Entre les mois d'avril et de juin 2020

Quel type de vélo ? Tous types de vélos, y compris le vélo électrique.

Prix ? 30 € pour le programme (8 séances de 1h30)

Inscription et informations complémentaires, contactez : celine.kovari@jesuishesbignon.be
019/33 85 80 - www.jppmf.be

GAL Jesuis hesbignon .be

PLAN DE COHÉSION SO

Dans un contexte de précarisation et d'exclusion croissantes, le Plan de Cohésion Sociale permet de coordonner et développer un ensemble d'initiatives au sein de notre commune pour que chaque personne puisse vivre dignement. Un nouveau plan pour 2020-2025 a été élaboré.

Objectifs du Plan

- Réduire la précarité et les inégalités en favorisant l'accès effectif de tous aux droits fondmentaux ;
- Contribuer à la construction d'une société solidaire et co-responsable pour le bien-être de tous.

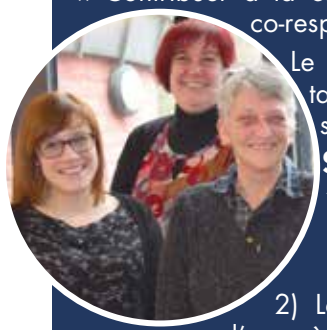

Le service PCS est composé de 2 assistantes sociales et d'un chef de projet qui s'emploient à atteindre ces objectifs.

Sept axes

1) Le droit au travail, à la formation, à l'apprentissage, à l'insertion sociale ;
2) Le droit au logement, à l'énergie, à l'eau, à un environnement sain et à un cadre de vie adapté ;
3) Le droit à la santé ;
4) Le droit à l'alimentation ;
5) Le droit à l'épanouissement culturel, social et familial / Renforcer la solidarité entre citoyens ;
6) Le droit à la participation citoyenne et démocratique, aux technologies de l'information et de la communication ;
7) Le droit à la mobilité.

Actions du Plan

17 actions de cohésion sociale, soit à l'initiative d'un partenaire, soit du PCS, réparties dans les 7 axes avec une démarche participative associant les partenaires (professionnels, citoyens, public, associatif,…) à la construction et à la gestion du Plan.

Examinons ensemble quelques actions concrètes du Plan menées par cette équipe et voyons comment leur travail peut répondre quotidiennement à vos besoins.

Axe 1 - Le droit au travail, à la formation, à l'apprentissage, à l'insertion sociale

EFT "Côté Cour"

L'Entreprise de Formation par le Travail réalise des chantiers de carrelage, pavage, maçonnerie ouvrant aux participants la route vers l'emploi.

Le PCS soutient financièrement le travail réalisé au sein de l'EFT.

ⓘ EFT Côté Cour, 10 rue des Ganons - 085 31 69 09

Le Groupe Alpha

Permettre aux participants d'apprendre à lire et à écrire ou d'améliorer leurs compétences, c'est un atout nécessaire dans le cadre d'une insertion socio-professionnelle.

En partenariat avec l'asbl "Lire et écrire", et à l'initiative du PCS, un groupe d'alphabétisation a été créé pour permettre à ceux et celles qui le souhaitent d'acquérir les connaissances de base de lecture et d'écriture.

Quatre bénévoles amaytois motivés (formés pendant plusieurs mois par l'asbl "Lire et écrire") accueillent les apprenants.

Ici, c'est le formateur qui s'adapte au participant. L'idée est de trouver leurs centres d'intérêts en tenant compte de leurs expériences de vie et de leurs compétences pour créer un cours « sur mesure », en adéquation avec les besoins de chacun.

Vous vous sentez en difficulté avec la lecture et/ou l'écriture ? Vous avez envie d'apprendre mais vous hésitez à vous lancer ? Vous connaissez quelqu'un qui n'ose pas franchir le pas? Vous souhaitez apprendre à votre rythme et sans contrainte ? Contactez-nous ! Inscription gratuite auprès de Caroline Antoine, assistante sociale du PCS, au 085 830 811 ou via e-mail : caroline.antoine@amay.be

Horaire : mardi et jeudi de 9h à 12h au service Environnement, rue de l'Industrie 67 – 4540 AMAY

Axe 2 - Le droit au logement, à l'énergie, à l'eau, à un environnement sain et à un cadre de vie adapté

Logement d'insertion et transit

L'action du PCS vise à permettre à des personnes en difficultés d'accéder à un logement durable en leur proposant un accompagnement durant l'occupation de logements de transit et d'insertion communaux.

Ces logements sont répartis dans toute la commune. En novembre 2019, nous avons inauguré trois logements sociaux passifs rue La Pâche.

Ce projet phare en matière de mixité et d'inclusions sociales permet aux plus démunis, qui rencontrent des difficultés à se loger, d'accéder à un logement décent et très peu énergivore.

Précisons qu'il s'agit de logements de transit destinés à héberger temporairement des ménages en état de précarité ou privés de logement pour des motifs de force majeure.

Chaque maison peut accueillir un ménage avec un minimum de trois enfants.

Des permanences sociales sont organisées pour aider les personnes dans leurs recherches de logements (dans le

secteur privé). Elles ont lieu au 3ème étage de l'Administration communale :

- tous les lundis de 9h à 12h
- tous les mardis de 14h à 17h + tous les 2e mardis du mois jusqu'à 18h (en même temps que les permanences du service Population).

Personne de contact : Julie Grenson - 085 830 811

Axe 3 - Le droit à la santé

La "Maison des Moments de la Vie"

Grâce à un appel à projet du Gouvernement wallon à destination des communes rurales et semi-rurales de Wallonie, auquel l'Administration communale avait répondu, visant à enrayer la pénurie de généralistes et garantir un accès équitable aux soins de santé, un aménagement complet du rez-de-chaussée de la Maison des Moments de la Vie a été réalisé permettant l'installation d'un cabinet médical au centre d'Amay et ainsi d'accueillir les patients dans des conditions optimales.

Personne de contact : Pascale Uyttebroeck - 085 830 807

Axe 5 - Le droit à l'épanouissement culturel, social et familial

Café papote

Il est un endroit pour parler… de la vie, du quartier,… autour d'un bon café. Le café papote d'Amay est une initiative du PCS. C'est un espace de rencontre ouvert à tous.

L'atmosphère conviviale et chaleureuse qui y règne est propice à l'écoute, au partage d'idées et de conseils. Elle permet aussi de rompre le sentiment d'isolement et invite à la confidence.

Envie de papoter ? Rejoignez-nous le mardi matin de 9h30 à 12h - Allée du Rivage, 23/2A (quartier Rorive) au local du PCS.

ⓘ Contactez Caroline Antoine au 085 830 811 ou par e-mail : caroline.antoine@amay.be

Axe 6 - Le droit à la participation citoyenne et démocratique, aux technologies de l'information et de la communication

A Amay, nous portons une attention particulière à valoriser la participation citoyenne par le biais d'une communication pro-active mais aussi par l'action du PCS et de partenaires qui stimulent et encouragent les initiatives des forces vives locales et/ou des habitants d'un quartier autour de projets ou de problématiques communes.

Le PCS travaille dans cette perspective de co-construction, notamment par l'organisation et l'animation des conseils consultatifs.

Le Conseil Consultatif Communal des Aînés

La compétence de ce Conseil va bien au-delà des seules questions relatives au vieillissement, au 3e âge et à l'intergénérationnel puisque les membres sont invités à réfléchir, formuler des propositions ou simplement donner un avis, dans des domaines comme la santé, l'environnement, l'entraide, la mobilité, etc.

Le Conseil Consultatif Communal des Aînés, c'est aussi l'organisation de conférences, de projets de santé, des temps de rencontre et de dialogue, des activités intergénérationnelles, des ateliers, de l'information ou encore de la formation.

ⓘ Contactez le CCCA par mail : fr.wibrin@gmail.com et/ou ldl@tranquille.ch ou par téléphone (Françoise : 0478 400 575)- (Lydia : 0489 503 347).

Appel à la participation citoyenne

Vous avez envie de participer à la vie communale, de vous investir dans un projet pour améliorer le cadre de vie de votre quartier ? Vous souhaitez dialoguer, faire part de vos préoccupations et de vos idées par rapport à des décisions communales ? Le PCS apporte son soutien et peut vous aider à porter une action et co-construire un projet d'intérêt collectif.

Amay'nagement

L'idée de créer un magasin d'ameublement de seconde main pour les Amaytois est née en 2009 dans le cadre du PCS.

Amay'nagement permet de donner une deuxième vie à du mobilier, de la vaisselle et de la décoration. Notre magasin s'inscrit dans un processus de respect et de protection de l'environnement mais aussi de lutte contre le gaspillage, en promouvant la réutilisation.

Venez visiter les locaux (dans l'ancienne buvette du foot)

Chaussée Freddy Terwagne, 76 à 4540 Amay.

Entrée et parking à côté de l'Administration communale.

Heures d'ouverture : les mardis de 14h à 18h (17h en automne-hiver), les jeudis de 10h à 16h.

En juillet - août : les mardis de 14h à 18h et les jeudis de 10h à 16h.

Aux futurs donateurs : vous disposez de meubles et/ou d'autres objets en bon état mais qui encombrent votre maison, offrez-leurs une seconde vie et contactez-nous !

Contact : le service du PCS de l'Administration communale d'Amay (3e étage) – Chaussée Fr. Terwagne, 76 à 4540 AMAY – 085 830 807 – pascale.uyttebroeck@amay.be

PLAINES " PÂQUES 2020 "

Lors des Plaines de Pâques, viens nous rejoindre dans l'univers des découvertes qui émerveillent, intriguent ou te font rêver... Fais le plein d'aventures créatives !

Quand et pour qui ? De 9h à 16h - Accueil dès 7h30 et jusqu'à 17h - Un ramassage en car est assuré sur le territoire communal.

Du lundi 6 avril au vendredi 17 avril pour les enfants de 2,5 ans à 12 ans

Du lundi 6 avril au vendredi 10 avril pour les ados de 13 à 14 ans, encadrés par Stéphane Tore, éducateur communal

Où ? Ecole des Thiers, Rue des Ecoles, 5 à Amay pour les 2,5-12 ans

Ecole des Thiers & Local Jeunes pour les 13-14 ans

Le prix est fixé par semaine et les jours ne sont pas cumulables.
Pour les enfants entre 2,5 ans et 12 ans

Amaytois	Prix/semaine
1er enfant :	15,00 €
2ème enfant :	12,00 €
3ème enfant et suivants :	10,00 €

Non-Amaytois	Prix/semaine
Par enfant :	50,00 €

Pour les jeunes entre 13 ans et 14 ans (Uniquement Amaytois et durant la première semaine)

	Prix/semaine
Par jeune	25,00 €

Le prix comprend les animations, le ramassage en bus et les matériaux utilisés, 2 collations par jour, un repas une fois par semaine (le mercredi), les entrées à la piscine par quinzaine et l'assurance.

Comment s'inscrire ? Les inscriptions se **font en ligne** via notre formulaire disponible sur www.amay.be

Des formulaires papiers se trouvent à l'accueil de l'Administration communale, dans les écoles et dans les locaux du service Accueil extrascolaire (Place Sainte-Ode, 1).

Formulaires papiers à rendre au service Accueil extrascolaire ou à renvoyer par courrier Administration communale d'Amay, Chaussée Freddy Terwagne 76, 4540 AMAY ou par mail : ludivine.gonda@amay.be

Le nombre de places par groupe étant limité, ce formulaire seul n'équivaut pas à une inscription. Un courrier de confirmation reprenant les données de paiement (à effectuer dans les deux semaines) vous sera transmis. Si malheureusement, il n'y avait plus de places disponibles, le service vous contactera par téléphone.

En cas de non-paiement dans le délai imparti, l'inscription sera purement et simplement annulée.

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS :
- POUR LES AMAYTOIS OU ASSIMILES*: LE 9 MARS 2020 ;
- POUR LES NON-AMAYTOIS : LE 16 MARS 2020
CLÔTURE DES INSCRIPTIONS LE 27 MARS 2020

Plus d'infos ? Contactez le service de l'Accueil Extrascolaire au 085/23.01.37 ou via e-mail : ludivine.gonda@amay.be

* enfants dont l'un des parents est domicilié à Amay, enfant fréquentant une école amaytoise, tous réseaux confondus.

CYCLE DE CONFÉRENCES

#1 Conférence sur le harcèlement scolaire

Animée par l'association Théracommuni, cette conférence a pour objectif de sensibiliser les élèves et parents d'élève à ce fléau qui grandit dans les écoles, source de souffrance pour nos enfants et contre lequel il faut apporter des solutions efficaces.

Vendredi 13 mars 2020 à 19h au Centre culturel d'Amay (salle 2), rue Entre Deux Tours, 3 - Entrée gratuite - Inscription obligatoire au 085/830 825 - enseignement@amay.be

GUIDES COMPOSTEURS-PAILLEURS

Le 29 janvier dernier, lors des vœux de notre Bourgmestre, des Amaytois se sont vus décerner un diplôme de guide composteur pailleur.

Pour rappel, AMAY, est une commune pilote pour le projet « Communes Zéro biodéchet » initié par Intradel en 2019.

Ces guides composteurs ont été notamment formés aux techniques de compostage et de paillage pour soutenir les initiatives locales.

Ils sont des relais autonomes de proximité pour informer les citoyens, les aider à mieux composter les déchets de la maison et du jardin et savoir utiliser le compost.

Besoin d'informations, de conseils ? N'hésitez pas à faire appel à eux !

Plus d'infos ? Contactez l'agent communal référent au 085/316 615 ou guidecomposteur@amay.be

ecolo
Ampsin Flône Jehay Ombret Amay

Les nouveaux engins de déplacement motorisés

Ces dernières années ont vu se développer et apparaître sur nos routes de nouveaux types d'engins de déplacement motorisés, principalement électriques, sur la voie publique en plus des voitures et vélos que nous connaissons déjà :

- Le gyropode (segway), petite plateforme avec un guidon ou une commande aux genoux. Avec système de stabilisation, on le pilote en se penchant.

- L'hoverboard, planche à roulettes électrique.

- La trottinette électrique est actionnée avec un levier ou avec un bouton sur le guidon.

- Le mono-roue ou gyroroue fonctionne sur le même principe que le gyropode.

Si vous circulez à une vitesse inférieure à 6 km/h (vitesse d'un piéton), alors vous pouvez vous déplacer sur un trottoir ou dans un piétonnier (mêmes règles du code de la route qu'un piéton). Si vous circulez entre 6 et 18 km/h, alors pour le code de la route, vous êtes assimilé à un cycliste. Vous devez vous déplacer sur une piste cyclable et à défaut sur la droite de la chaussée, sur les accotements de plain-pied ou sur les zones de stationnement.

Sachez que vous n'avez pas la priorité quand vous traversez sur un passage piéton. Et bien sûr, il est interdit de conduire un engin de déplacement sous l'influence d'alcool ou de stupéfiants et de tenir en main un gsm.

En terme de sécurité, veillez à être toujours visible. De nuit, l'engin doit être muni d'un feu blanc à l'avant et rouge à l'arrière et portez idéalement une veste réfléchissante.

Votre impact écologique sur la planète sera minime. Les engins de déplacement électriques n'émettent pas de polluants atmosphériques localement et ont moins d'impact sur l'environnement qu'une voiture. A titre d'exemple, on estime qu'une trottinette électrique émet environ 3 g de CO_2 / km.

Bonne route !

La mobilité vous intéresse ?

Contactez-nous !!

slecoloamay@gmail.com

AMAY PLUS
LA FORCE DE NOS IDÉES

Le statut d'Etudiant-Entrepreneur.

Il a connu une augmentation impressionnante passant de 2000 candidats en 2017 à 7952 en octobre 2019.

Il semble primordial de continuer à promouvoir ce statut auprès des jeunes. Il permet de susciter de nouvelles vocations entrepreneuriales. Ces jeunes seront à la base de la création des emplois de demain.

Vers une simplification administrative d'accès à ce statut.

L'une des pistes évoquées est la mise en commun des bases de données entre les établissements scolaires et les caisses d'assurances sociales. Cette mesure pourrait permettre de faciliter les échanges et les flux d'informations.

Cela permettrait aux étudiants de devoir fournir moins d'informations et de documents justificatifs à leurs caisses sociales.

Créée en 2017 à destination des jeunes de moins de 25 ans, la mesure permet aux étudiants-entrepreneurs de bénéficier d'un statut social et fiscal attractif. Ils peuvent ainsi gagner jusqu'à 2.780 euros pratiquement non imposés. Ils bénéficient également d'une suppression de cotisation sociale tant que le revenu ne dépasse pas 6.996,89 euros et d'une cotisation sociale réduite jusqu'à 13.993,78 euros.

En 2017 comme en 2018, les professions libérales occupent le 1er rang des activités des étudiants entrepreneurs. Celles-ci correspondent en majorité à l'enseignement privé suivi par les concepteurs de softwares et applications informatiques et les artistes.

En 2018, une progression du sous-secteur des informaticiens et des artistes dans la branche des professions libérales et intellectuelles a été observée.

Le commerce occupe aussi une place importante : près de 1 étudiant-entrepreneur sur 5 est actif dans ce secteur.

Le Comité politique.

Soutenez le Mouvement AMAY.PLUS

PS

En décembre 2019, notre groupe a vu l'arrivée d'un nouveau membre, Michel Vanbrabant. Beaucoup d'Amaytois le connaissent déjà comme une oreille attentive et un homme toujours prêt à rendre service à ceux qui l'entourent. Pour les autres, nous avons souhaité lui laisser la tribune de ce mois pour se présenter.

« Né en 1968, papa de 3 enfants et marié depuis plus de 30 ans à Linda. Je suis employé chez RESA dans la gestion des index et militant socialiste depuis plus de 20 ans.

J'ai précédemment eu l'occasion de faire deux mandats au CPAS. Un exercice politique assez valorisant dans l'aide directe aux citoyens mais également un exercice difficile tant il nous mettait face aux difficultés du quotidien rencontrées par beaucoup d'Amaytois qui peinent à s'en sortir. Ces difficultés, je compte continuer à les combattre, non plus au cas par cas, mais au travers des choix que je pourrais poser, avec mon groupe, pour la gestion politique globale de notre commune.

Mon engagement en tant que socialiste a toujours été évident et en adéquation avec mon idéal de solidarité. J'ai très vite compris que critiquer ne suffisait pas et qu'il fallait aussi s'impliquer. Pour cette raison, je suis très content de faire partie du Conseil communal. Qui plus est avec un groupe dynamique, profondément rajeuni depuis les dernières élections et qui ose poser des actes lors du Conseil. Notre parti a su évoluer vers son propre renouvellement et la liberté d'expression que l'on y retrouve maintenant me ravit, on peut proposer et discuter.

Amay est une belle commune, avec beaucoup de potentiel : ses espaces naturels, son patrimoine et ses infrastructures sportives ou culturelles. Et pourtant, c'est aussi un centre qui se vide, qui perd ses commerces et sa vie, ce qui m'attriste profondément. Au cours des prochaines années de ce mandat, je ferai tout mon possible pour poser des choix qui révèleront au mieux le potentiel de ma commune. Au service des citoyens.

Michel Vanbrabant
michel.vanbrabant@amay.be"

Agenda

Jusqu'au 19 avril
Expo sur le Carnaval d'Amay
OFFICE DU TOURISME

Dimanche 1er mars
Repair Café
de 10h à 14h - Amay'nagement

Du lundi 9 au vendredi 20 mars
Manœuvres militaires
cfr. www.amay.be

Mardi 10 mars de 14h à 18h
Permanence Population / Etat civil
Administration communale

Vendredi 13 - dimanche 15 mars
Opération Arc-en-ciel
www.amay.be

Vendredi 13 mars - lundi 13 avril
Vente d'œufs cuits durs colorés et d'œufs en chocolat par le REFUGE et la BERNACHE

Samedi 21 mars
Nouvel an poétique
Maison de la Poésie

Samedi 23 mars - 9h à 11h
Permanence population
Administration communale

A partir du lundi 23 mars
Enquête STATBEL
Sur les forces du travail à Amay-Centre

Jeudi 26 mars - 20h
Conseil communal

LE PRINTEMPS SANS PESTICIDES

L'usage excessif de pesticides menace directement notre santé et notre environnement. Il provoque des dommages à de nombreuses espèces d'une importance capitale pour notre écosystème, comme les papillons, les abeilles, les oiseaux, les hérissons,… Nos ressources en eau sont également impactées.

Du 20 mars au 20 juin prochain, nous vous invitons à découvrir **des alternatives efficaces à l'utilisation des pesticides de synthèse !** Plusieurs actions sur le terrain (conférences, animations, démonstrations, portes ouvertes, spectacles,…) sont organisées : une incroyable source de **bonnes idées pour jardiner au naturel !**

L'objectif ? Montrer qu'il existe énormément d'alternatives aux pesticides : la binette, le désherbeur thermique, l'enherbement, l'eau bouillante, le purin d'ortie, le purin de tanaisie, le purin de fougère, le purin de sureau noir, la décoction d'ail et la décoction de prêle.

ⓘ www.printempssanspesticides.be

Cette organisation est coordonnée par l'association Adalia, en collaboration avec Natagora et soutenue par le Ministre de l'environnement wallon.

Dans le cadre d'une action de sensibilisation d'Intradel, nous disposons **au service Environnement (rue de l'Industrie, 67)** de la brochure **" Moins de pesticides, moins de déchets spéciaux et moins de pollution… C'est tout bénéfice pour la santé et l'environnement ! ".**

Se passer des pesticides, c'est possible et c'est surtout obligatoire dans deux cas de figure depuis le 1er septembre 2014 !

Plus d'infos sur www.amay.be ou auprès de Didier Marchandise, Conseiller Environnement, au 085/316 615 ou par e-mail : didier.marchandise@amay.be

JOURNÉE NATURE

Mobilisons-nous pour préserver notre cadre de vie amaytois et donnons-nous rendez-vous le samedi 28 mars.

Pour la 24e année consécutive, nous vous invitons à participer à une opération de grand nettoyage de printemps de notre commune afin de redonner aux différentes zones prises pour " décharge publique " un aspect plus naturel.

Cette année encore, cette Journée aura lieu dans le cadre du Grand Nettoyage de Printemps (6e édition) organisé par l'ASBL BeWaPP, pour une Wallonie Plus Propre, du 26 au 29 mars.

Les Ambassadeurs de la Propreté ont été invités à rejoindre notre équipe s'ils le souhaitent.

Envie de participer à cette journée dédiée à la nature ? Rejoignez-nous le 28 mars à 8h30 au service Environnement (rue de l'Industrie, 67) afin d'organiser les équipes de volontaires et le travail sur le terrain.

Confirmez votre présence et/ou obtenez des informations complémentaires en contactant le service Environnement au 085/310 544 ou via e-mail : francine.cravatte@amay.be.

CHASSE AUX ŒUFS

Dimanche 29 mars dès 15h

Grande chasse aux œufs Nostalgie avec largage d'œufs par hélicoptère sur les pelouses à l'arrière du hall omnisports (animations prévues à partir de 14h30).

GRATUIT - Pour les enfants âgés de 0-12 ans

Une organisation de l'Administration communale d'Amay et d'Amasports, en collaboration avec Nostalgie.

Pour l'agenda des manifestations culturelles et de la vie associative, n'oubliez pas de consulter **"Rendez-vous"**, le journal bimestriel du Centre Culturel d'Amay (☎ 085 31 24 46) ainsi que le **calendrier d'Intradel.**

Distribué par points de dépôts chaque mois (sauf juillet et août)

Téléchargez gratuitement App mobile "Amay" via Google Play ou l'App Store.

En pdf via le site **www.amay.be** ou sur demande par mail à **communication@amay.be** | Chaussée Roosevelt 10 | ☎ 085 31 44 48

Mensuel d'information de la Commune d'Amay
Éditeur responsable :
le Collège communal

Commune d'Amay

Un passé plein d'avenir… AMAY